

Rapport d'activité 2013

1. Les missions permanentes de l'Observatoire des métiers et des qualifications

Créé par un accord de branche le 6 décembre 2005 en application de la loi du 4 mai 2004 sur la formation professionnelle, l'Observatoire des métiers et des qualifications a démarré son activité lors de la première réunion de son Comité paritaire de gestion le 07 avril 2006.

L'Observatoire des métiers et des qualifications travaille dans le cadre de programmes pluriannuels définis par son Comité paritaire de gestion dans le cadre des orientations générales fixées par la Commission paritaire de l'Emploi et de la Formation.

Sous l'autorité de son Comité paritaire de gestion, l'Observatoire a pour mission de :

- *Rassembler, analyser et exploiter les données relatives aux métiers de la branche et à leur évolution.*
- *Mettre en perspective, au niveau de la branche, les caractéristiques de la conjoncture de l'emploi : besoins, potentialités, risques...*
- *Fournir des éléments d'information et d'analyse prospectifs et des indicateurs permettant aux partenaires sociaux et à leurs instances de définir un cadre commun à l'évolution des politiques de l'emploi et de la formation.*
- *Etre un outil permanent de veille qui, à l'aide d'analyses de données quantitatives et qualitatives, d'enquêtes et de rapports permet de suivre et d'anticiper les conséquences des évolutions sur les métiers de la profession.*
- *Faire, le cas échéant, des préconisations en matière d'actions d'accompagnement des personnels à l'évolution de leurs métiers et en matière d'adaptation des programmes de formation à mettre en œuvre.*

2. Les activités 2013 de l'Observatoire des métiers et des qualifications

- *Mission 1 : Rassembler, analyser et exploiter les données relatives aux métiers de la branche et à leur évolution.*
 - **Mise en cohérence** de la nomenclature des métiers de la famille Systèmes d'Information du Répertoire des métiers de la branche avec la nomenclature ITAC.
 - **Actualisation** du référentiel de correspondance entre la nomenclature des emplois (Avenant 9) de chaque GPS et le Répertoire des métiers (cf : production de l'enquête annuelle « Profil de branche »).

- *Mission 2 : Mettre en perspective, au niveau de la branche, les caractéristiques de la conjoncture de l'emploi : besoins, potentialités, risques...*
 - Réalisation du « **Profil de branche 2013** » : étude sur la structure des effectifs 2012 de la branche professionnelle avec une ventilation des salariés de la branche par métiers intégrant les indicateurs liés aux accords de branche sur la diversité et les seniors.
 - Livraison à chaque GPS d'un document « **Profil de Branche 2013 : positionnement Groupe/Branche** ».
 - Conception et diffusion d'une **plaquette « Profil de branche 2013 »** destinée aux administrateurs de l'Agirc et de l'Arrco, aux directeurs généraux et aux directeurs des ressources humaines des groupes de protection sociale, aux membres du Comité paritaire de gestion de l'Observatoire des métiers, aux membres de la Commission paritaire de l'emploi et de la formation, ainsi qu'aux partenaires de l'Observatoire des métiers (observatoires partenaires, organisme paritaire collecteur agréé (OPCA)...).
 - Sur la base des principaux indicateurs contenus dans le « Profil de Branche 2013 », **alimentation des fiches métiers** par famille, sous famille professionnelle et par métier diffusées sur le site internet de l'Observatoire des métiers et des qualifications.
 - Réalisation, pour la Commission paritaire de l'emploi et de la formation, de l'étude « **Enquête Formation 2013** » sur l'effort de formation professionnelle au sein de la branche en 2012, avec une analyse de l'évolution dynamique de l'effort de formation 2007-2012 et une analyse par famille professionnelle et par salariés formés dans les différents domaines de formation.
 - Livraison à chaque GPS d'un document « **Enquête Formation 2013 : positionnement Groupe/Branche** ».

- *Mission 3 : Fournir des éléments d'information et d'analyse prospectifs et des indicateurs permettant aux partenaires sociaux et à leurs instances de définir un cadre commun à l'évolution des politiques de l'emploi et de la formation.*
- *Mission 4 : Etre un outil permanent de veille qui, à l'aide d'analyses de données quantitatives et qualitatives, d'enquêtes et de rapports permet de suivre et d'anticiper les conséquences des évolutions sur les métiers de la profession.*
- *Mission 5 : Faire, le cas échéant, des préconisations en matière d'actions d'accompagnement des personnels à l'évolution de leurs métiers et en matière d'adaptation des programmes de formation à mettre en œuvre.*
 - Mise en place et animation de quatre « **Ateliers-Débat Prospectifs** » à destination des directeurs et responsables opérationnels des GPS et des membres de la Commission paritaire de l'Emploi et de la Formation et des Comités paritaires de gestion de l'Observatoire des métiers et des qualifications et du Centre de formation professionnelle. La finalité de ces Ateliers-débat prospectifs : informer, débattre et échanger sur les tendances et les facteurs d'évolution qui influent à court et moyen terme sur les activités et les métiers des GPS.
 - Atelier-débat 1 : **Le management des risques** - 13 février 2013.
 - Atelier-débat 2 : **Le télétravail** – 24 juin 2013.
 - Atelier-débat 3 : **Le management des risques opérationnels**- 3 octobre 2013.
 - Atelier-débat 4 : **Les nouveaux modes de travail collaboratifs**- 10 décembre 2013.
 - Réalisation de l'étude « **Profil prospectif des métiers de l'Action Sociale** » :
 - dont la finalité est de dresser la cartographie des compétences clés à 3-5 ans pour chacun des métiers de l'Action sociale,
 - par une analyse des principaux facteurs d'évolution qui influent sur les activités – métiers de l'Action sociale,
 - par une analyse de leurs incidences sur les activités, les métiers et les compétences requises,
 - par l'identification des compétences – clés à 3-5 ans, cartographiées sous trois axes de professionnalisation « **Environnement Action sociale** », « **Méthode et Outils** » et « **Communication/Relations** ».
 - Cette **cartographie des compétences clés à 3-5 ans** pour finalité d'être un outil d'appui opérationnel pour guider et enrichir la réflexion en matière de professionnalisation des collaborateurs de l'Action sociale.

- Diffusion **des fiches d'appui méthodologiques « Passerelles métiers »** des métiers de la famille Gestion (**Chantier « Parcours métiers »**) :
 - en vue de mettre en lumière les « Passerelles métiers » possibles entre les métiers de la Gestion et vers les autres familles de métiers.
 - Ces fiches d'appui méthodologiques sont à destination des Responsables RH (emploi-formation, gestion de carrière-mobilité professionnelle) et de l'encadrement de proximité, **en vue de nourrir leurs échanges et leur réflexion sur la mobilité professionnelle des collaborateurs de la Gestion.**
- Définition de la démarche et de la méthodologie du projet **« Actualisation de la nomenclature et des fiches descriptives des métiers de la Gestion »** (livraison prévue pour septembre 2014).

- **Actions transverses :**
 - Poursuite des travaux **d'optimisation de référencement du site internet** de l'Observatoire des métiers et des qualifications. Ces travaux visent à accroître la visibilité et la notoriété du site en vue d'en augmenter le nombre de visiteurs uniques et de poursuivre l'action de faire connaître et promouvoir les métiers de la branche par ses salariés à l'extérieur (**intégration de statistiques au sein fiches métiers, témoignages de salariés, articles métiers, vidéos, actualités RH...**)
 - **Diffusion d'articles** au sujet des travaux et des productions de l'Observatoire des métiers et des qualifications dans les publications de la branche professionnelle : journal « Interaction », revue « Les cahiers de la retraite complémentaire », « Mémento de l'Administrateur de l'Agirc et de l'Arrco ».
 - Rencontre d'échanges sur **la méthodologie prospective** de l'Observatoire avec l'équipe technique de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de l'Ucanss.
 - **Rendez vous d'échanges** avec les observatoires des métiers de l'Ucanss, du RSI, de l'assurance et de la banque.